



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Nicolas et Amélie GHAYE-BURRI** demeurant rue de la Cabine 9 à 4130 Tilff.

Le terrain concerné est situé **rue de la Cabine, 9 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section B, n°121 N2.**

La demande vise les travaux suivants : **Réalisation d'une extension d'habitation comprenant une chambre parentale, des caves et un car-port** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

-Le volume secondaire qui n'est pas subordonné en hauteur au volume principal ;

-La hauteur de rive est supérieure à 4,80m ;

-Le nombre de matériaux de parement supérieur à 1 ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09 mars 2022 au 23 mars 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be